

Les conditions générales de stages au Tilt par l'a.s.b.l Odyssea

1. Identification

- L'asbl Odyssea est à l'initiative du projet du Tilt et est responsable en tous points de l'organisation des stages. Immatriculée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0884.345.931 (RPM Nivelles), son siège social se trouve au 44 chemin du Meunier à 1330 Rixensart - Le mail de contact est info@letilt.be et le téléphone 02 633 51 21.
- Notre association est agréée par l'ONE en tant que centre de vacances.
- La personne responsable est Madame Nolwenn Vivier - Coordinatrice.

2. Projet pédagogique

Le projet pédagogique du Tilt est multiple, nous pourrions citer notre souhait :

- d'ouvrir les horizons des participants,
- de favoriser une prise de conscience de la diversité,
- d'encourager les moyens d'expression créatifs, de réflexion et d'action,
- d'expérimenter le concept d'intelligence collective et la gestion participative,
- d'inciter à une mise en action par le participant du contenu des activités,
- de lui proposer d'être co-pilote du programme de son stage.

Pourquoi agir en ce sens ?

- Parce que les enfants sont souvent dans un univers qui les concerne, et sont 'cantonnés' à la routine de l'année scolaire,
- Parce que nous avons le souhait d'amener l'enfant à se rendre compte qu'il est un être vivant libre, disposant de tous les outils pour participer à la vie en société ou en groupe, lui apprendre son rôle d'acteur, tout en développant son sens critique et sa créativité à imaginer d'autres points de vue,
- Parce que nous aimons croire qu'en prenant connaissance et conscience des différences, des moyens d'expression, de penser ou de vivre, les adultes de demain peuvent envisager l'avenir comme un univers de tous les possibles.

3. Généralités

- Les stages du Tilt ont lieu uniquement aux dates exactes disponibles sur notre plateforme en ligne. En fonction de la période, ce sont des stages à la journée ou à la semaine.
- La réservation se fait **obligatoirement** sur notre plateforme en ligne.
- Les limites d'âge minimum et maximum définies pour chacun des stages doivent être **strictement respectées**. Nous nous réservons le droit d'annuler une inscription si une réservation est faite dans une mauvaise tranche d'âge.
 - Les âges requis sont ceux atteints au premier jour du stage (par ex. les enfants doivent avoir minimum 3 ans et pas moins pour les groupes de 3-5 ans).
 - Pour le groupe des 6-8 ans, les enfants doivent savoir lire.
 - Si votre enfant n'a pas atteint l'âge de 6 ans (donc 5 ans) et qu'il est inscrit en même temps qu'un enfant de sa classe de 3^{ème} maternelle ayant déjà 6 ans, s'ils veulent être dans le même groupe, ceux-ci devront intégrer le groupe des 3 à 5 ans. Et non l'inverse!
 - Le premier jour du stage, nous nous réservons le droit de changer votre enfant de groupe si nous trouvons que celui-ci a une place plus adéquate dans un autre groupe.
- Il est indispensable que nous ayons le **questionnaire médical complété** via la plateforme. Nous imprimons celui-ci uniquement pour les animateurs du stage concerné et il sera détruit par nos soins, ce juste après la fin du stage.
- Il est demandé que votre **enfant soit propre** au premier jour du stage. Nous n'avons pas de puéricultrice pour prendre en charge le change des enfants.
- Les stages sont accessibles aux personnes à besoins spécifiques. Afin d'organiser l'accueil de manière optimale, veuillez prendre **obligatoirement** contact via info@letilt.be et ce dès votre réservation via la plateforme.
- Dans le cas de stages à la semaine, nous conseillons vivement que votre enfant participe à l'ensemble de la semaine puisque nos stages comportent un fil rouge.

4. Encadrement

L'équipe qui anime les stages est, entre autres, constituée des animateurs permanents de notre association. Cette équipe s'occupe de l'accueil de groupes d'enfants maternelles et primaires tout au long de l'année scolaire. La majorité d'entre eux dispose d'un brevet de coordinateur et ou d'animateur reconnu par l'ONE. Chaque groupe d'animation est encadré par le nombre d'adultes nécessaires correspondant aux normes définies par l'ONE. Notre association valorise l'implication de jeunes volontaires. Nous les invitons à nous aider dans l'encadrement des groupes, voire à initier des projets. Le tout, encouragé et encadré par nos permanents. Vous trouverez notre équipe actualisée sur notre site internet: www.letilt.be.

5. Conditions de réservation

Pour s'inscrire à un stage au Tilt, il est obligatoire de :

- Procéder à une réservation via notre plateforme en ligne, qui est accessible sur notre site web (<https://www.letilt.be/>) en cliquant sur l'onglet "activités" puis "stages" et "Réservez en ligne",
- Remplir le formulaire de santé disponible lors de la réservation sur la plateforme,
- Prendre connaissance et accepter les présentes conditions générales, par la personne responsable de l'inscription,
- Adhérer à la charte construite par le groupe des participants en début de stage (voir le dernier point de ce document "Règlement d'ordre intérieur du participant").

Pour qu'une réservation soit valable, il faut impérativement avoir:

- Avoir complété la fiche d'inscription et de santé en ligne,
- Avoir reçu la confirmation de votre réservation par mail (celle-ci peut se retrouver dans vos spams ou vos courriers indésirables),
- Avoir effectué le paiement du montant total du stage réservé dans les 14 jours calendrier après compter du lendemain de la réception de l'e-mail de confirmation dans lequel les modalités de paiement sont précisées.

Droit de rétractation.

- Conformément aux dispositions du Code de droit économique, vous disposez d'un droit de rétractation vous permettant d'annuler, sans frais, la réservation effectuée dans un délai de 14 jours calendrier à compter du lendemain de la réception de l'email de confirmation que vous aurez reçu. La mise en œuvre de ce droit de rétractation doit s'effectuer soit (i) au moyen du formulaire de rétractation disponible sur notre site internet (www.letilt.be) ou (ii) par une déclaration dénuée d'ambiguïté exposant clairement votre décision de vous rétracter. Nous vous invitons à nous adresser le formulaire de rétractation dûment complété et signé ou cette déclaration non ambiguë par e-mail à l'adresse info@letilt.be.

6. Prix et modalités de paiement

En inscrivant vos enfants à nos stages, vous soutenez notre projet et nous vous en remercions. Les stages prévus à la semaine ont lieu du lundi au vendredi. Il n'y a que les journées Only Kids qui se font à la journée.

- Le coût d'un stage de 5 jours est de 140 euros,
- Le coût du camp CGE de 5 jours en internat est de 285 euros,
- Le coût d'un stage de 4 jours est de 112 euros (si présence d'un jour férié ou d'une semaine de 4 jours),
- Le coût d'un stage de 3 jours est de 84 euros (si présence de deux jours fériés ou d'une semaine de 3 jours),
- Les journées Only Kids coûtent 30 euros par jour,
- La garderie coûte 2 euros par garderie matin et/ou soir par famille.

Les prix mentionnés comprennent:

- L'accès au Tilt,
- L'encadrement,
- Les animations,
- L'assurance,
- Le repas du vendredi midi (uniquement pour les stages à la semaine et lorsque les conditions sanitaires le permettent),
- Le matériel artistique et culinaire,
- Les droits d'entrée (visites de musées, rencontres spécialistes, visites guidées, etc.),
- Les transports éventuels, dans le cadre des activités.

Pour le camp CGE, le prix inclut également le logement et les repas du lundi au vendredi inclus.

Si votre enfant doit s'absenter l'un ou l'autre jour durant le stage, ces journées ne sont pas remboursées, sauf en cas de maladie ou d'accident (voir les paragraphes à ce sujet ci-dessous).

Les modalités de paiement vous sont transmises dans le mail de confirmation que vous recevrez après votre réservation via notre plateforme. A partir du lendemain de la réception de cet e-mail, vous avez 14 jours calendrier pour effectuer le paiement total. A défaut de paiement dans le délai imparti, un rappel vous sera envoyé, majoré de 5 euros à titre de frais administratifs.

Les réductions suivantes sont possibles, toutefois nos offres ne sont **pas cumulables**.

- Pour une inscription à un stage la même semaine de plusieurs participants domiciliés sous le même toit (frère-sœur), nous offrons une réduction de 10% à partir du 2^{ème} membre de la famille,
- Grâce à notre partenariat avec La Ligue des familles, nous offrons une réduction de 5 euros pour toute inscription à un stage,
- Dans le cas d'association ou de structure d'accueil d'enfants du juge... N'hésitez pas à nous contacter.

Par ailleurs, en cas de difficultés financières, merci de nous contacter afin de voir ce qu'il est possible de vous proposer.

7. Déductibilité fiscale et attestation

A chaque fin du stage, nous délivrons automatiquement aux parents l'attestation fiscale. Tandis que les documents pour votre mutuelle seront complétés à votre demande.

8. Conditions de modification ou d'annulation de votre réservation.

Toute demande de **modification** doit nous être obligatoirement introduite par écrit à l'adresse info@letilt.be. La demande ne sera prise en considération que si elle est dûment justifiée et encore réalisable en respect avec le cadre imposé par l'ONE, le bien-être de l'équipe et des participants.

En dehors de l'hypothèse de la mise en œuvre du droit de rétractation visé à l'article 5 des présentes conditions générales, toute demande **d'annulation** doit également être adressée obligatoirement par écrit à l'adresse info@letilt.be.

*Vous annulez **avant** les 25 jours calendrier précédant le premier jour du stage.*

- Si vous avez déjà payé, nous vous remboursons la totalité du montant du stage.

*Vous annulez **entre** les 25 jours et 10 jours calendrier précédant le premier jour du stage.*

- Si vous trouvez un enfant qui est intéressé par le stage prévu (même semaine, même tranche d'âge) et qu'il s'inscrit à la place de votre enfant, nous vous remboursons la totalité du montant du stage.
- Si aucun enfant remplaçant n'a été trouvé, 50% du montant initial sera dû. Nous vous réclamerons 50% si le paiement n'a pas encore été effectué. Par contre, si le paiement a été reçu, vous avez 30 jours calendrier à dater du premier jour du stage pour nous demander par écrit à l'adresse info@letilt.be le remboursement des 50%. Au-delà de ce délai, les 50% ne seront plus récupérables.

Aucune annulation est possible moins de 10 jours calendrier précédant le premier jour du stage. Dans ce cas, la totalité du montant de la réservation est dû et aucun remboursement ne sera effectué.

Dans le cas où nous serions contraints d'annuler l'activité pour cause de force majeure, nous nous engageons à vous rembourser la totalité du montant déjà payé.

Quelle que soit la cause de l'annulation, il n'est pas prévu de postposer le stage/la journée Only Kids ou de faire un bon à valoir.

Par ailleurs, le **Tilt se réserve le droit d'annuler** un stage (y compris le camp CGE) si la moitié du nombre de participants n'est pas atteinte et vous serez remboursé de la totalité du stage. L'annulation surviendra au plus tard 7 jours calendrier précédant le premier jour du stage.

9. Conditions en cas de maladie ou d'accident

Si votre enfant est malade ou victime d'un accident, merci de nous en informer dans les plus brefs délais par mail à l'adresse : info@letilt.be. La date et l'heure de ce mail feront foi. Dans la liste des maladies sont inclus rougeole, varicelle, scarlatine, méningite, etc., la liste est non exhaustive.

Dans les deux cas de figures (maladie ou accident), il n'est pas prévu de postposer ou de rembourser le stage. Par contre, avec envoi de documents justificatifs (certificat médical ou PV d'accident), vous aurez 30 jours calendrier à partir du premier jour du stage prévu pour demander un bon à valoir. Ce dernier sera valable durant un an et pourra servir à l'inscription à l'un de nos stages pour un enfant de la même famille.

Le montant du bon à valoir est en fonction des délais suivants :

- Si vous avez prévenu et envoyé le justificatif **préalablement au stage avec un minimum 24h avant le 1^{er} jour de stage et que votre enfant ne pourra pas participer à l'ensemble du stage**, nous proposons un bon à valoir d'un montant total à reporter (100%),
- Si vous avez prévenu et envoyé le justificatif **moins de 24h avant le 1^{er} jour de stage ou au cours du stage**, nous proposons un bon à valoir d'un montant à reporter comme suit :
 - **Absence toute la semaine** = un report de 50% de la valeur du stage initialement prévu,
 - **Présence 1 jour** = un report de 40% de la valeur du stage initialement prévu,
 - **Présence 2 jours** = un report de 30% de la valeur du stage initialement prévu,
 - **Présence 3 jours** = un report de 20% de la valeur du stage initialement prévu,
 - **Présence 4 jours** = un report de 10% de la valeur du stage initialement prévu.

Pour rappel, aucun remboursement et/ou bon à valoir n'est prévu en cas de séjour écourté non justifié.

10. Horaires

- Les activités des stages commencent le matin à 9 h et se terminent à 16 h.
- Les garderies sont organisées de 8h à 8h45 (le matin) et de 16h15 jusqu'à maximum 17h45 (le soir). La participation aux frais de garderie est forfaitaire et s'élève à 2 euros par garderie (matin et/ou soir)/par famille (frères et sœurs). Ces horaires de garderie sont valables en cas de non crise sanitaire.
- Le TILT ferme ses portes à 17h45 au plus tard, afin que l'animateur puisse rentrer chez lui après une longue journée commencée avant 8h. Au-delà, nous nous réservons le droit de vous demander 5 euros pour chaque quart d'heure supplémentaire entamé. Merci de veiller à respecter ces horaires!

11. Fin de stage

Nous ne proposons pas de spectacle, dégustation ou autre activité aux parents en fin de semaine de stage. Par contre pour les stages d'une semaine et lorsque les conditions sanitaires le permettent, nous encourageons ces démonstrations entre les différents groupes en prévoyant un repas commun le vendredi midi et une après-midi de fête pour clore la semaine avec tous les participants.

12. Vie privée

En respect du RGPD (règlement général sur la protection des données), vos coordonnées et informations privées pourront être conservées exclusivement aux fins d'envoi d'e-mails ou de courriers concernant nos activités. Par simple demande écrite par mail, vous pouvez demander que celles-ci soient modifiées ou supprimées. En aucun cas, elles ne seront transmises à un tiers extérieur à notre association.

13. Droit à l'image

Dans le cadre de la mission d'encadrement d'animation du Tilt, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion ou le rendu de nos activités sur :

- Nos affiches,
- Nos dépliants,
- Notre newsletter,
- Notre promotion des stages sur internet, sur des sites comme "Le petit moutard", "Quefaire", etc.;
- Notre page Facebook,
- Nos rapports d'activités, nos dossiers de recherche de dons ou de subsides.

Cela permet à d'autres parents de visualiser le type d'activités réalisées, l'ambiance de nos stages. L'inscription au stage implique que vous autorisez le Tilt (soit l'asbl Odyssea) à utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image de votre enfant dans tout type de publication tel qu'énoncé ci-dessus.

Pour ce faire, vous devez cocher la case "oui" pour les photos sur la fiche d'inscription lors de la réservation du stage. Nous vous remercions d'ores et déjà pour cette autorisation.

14. Sécurité

- Afin de garantir une sécurité maximale aux participants, une maîtrise suffisante de la langue française est requise : les participants doivent être capables de suivre une conversation courante et de saisir toutes les consignes données par les animateurs. Si la connaissance du français s'avère insuffisante et met ainsi en péril le bon déroulement du stage, le participant ne sera pas autorisé à prendre part au stage et l'inscription sera refusée en raison de la nullité du consentement des parties, vicié par une erreur. Cela dépend également de l'âge de l'enfant, de son degré d'autonomie et des activités du stage choisi. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter pour formuler votre demande.

- Il se peut que nous organisions un exercice d'évacuation la semaine de stage du participant. Nous préviendrons le premier jour de la semaine lorsque celui-ci sera programmé. Toutefois, nous ne préviendrons pas du jour et de l'heure exacte de ce dernier, afin qu'il se rapproche le plus possible d'un éventuel incident. Nous prévoyons à l'issue de l'exercice un moment d'échange et de débriefing.
- Pour votre information, notre espace est mis aux normes incendie, dispose d'un central de détection et nous formons nos animateurs aux premiers soins et aux procédures d'évacuation. Grâce à des contrats d'entretien et aux formations, nous veillons au soin de ces différents systèmes et à l'encadrement de vos enfants.
- Pour la sécurité de vos enfants et s'assurer qu'ils repartent avec une personne autorisée, nous fonctionnons avec un système de badges. Ces badges qui reprennent le nom, le prénom et les dates de stages, vous sont envoyés par mail quelques jours avant le début du stage. Toutes personnes venant chercher un enfant (même le sein) devra monter ce badge (imprimé ou mail sur téléphone) à la sortie du bâtiment afin de pouvoir partir avec l'enfant dont le nom et prénom est inscrit sur le badge. Merci de transmettre ces badges à toutes personnes susceptibles de venir chercher votre enfant.
- En ce qui concerne les activités des stages à proprement dit, nous prévoyons des activités extérieures et intérieures. Etant donné notre pédagogie, nous serons attentifs à poser un cadre sécurisant au participant tout en l'invitant à prendre son autonomie ou à tenter de nouvelles expériences pour lui qui nous semblent formatrices.

15. Assurances

- En complément de leur assurance maladie invalidité personnelle, les participants aux stages sont assurés par nos soins contre les risques en responsabilité civile et contre les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre du stage. Nous avons souscrit auprès d'Ethias une couverture d'accidents corporels survenus aux participants.
- Il vous est loisible de souscrire une assurance complémentaire auprès d'un organisme de votre choix.

16. Règlement d'ordre intérieur du participant

Voici le règlement d'ordre intérieur tel qu'il doit être présent dans la tête du participant. Lors de la première rencontre, nous interrogeons le groupe sur la manière de se sentir en sécurité. Souvent, les enfants proposent eux-mêmes une foule de bonnes idées. Celles décrites ci-dessous sont les limites qui permettent la sécurité des enfants et la qualité de notre travail. Elles soulignent l'écoute et l'attention que nous apportons à chaque enfant.

Merci de lire avec votre enfant ce dernier point. Ce règlement est à partager pour un mieux vivre ensemble, comme référé dans les Conditions de réservation (voir ci-dessus).

En cas de non-respect de ces règles, nous nous verrons dans l'obligation d'intervenir auprès de vous, parents, et, selon la situation et dans la persistance, par des sanctions de mise à l'écart pour certaines activités. Nous restons de toute façon dans le dialogue, selon notamment notre pédagogie.

En venant au Tilt, voici ce que tu t'engages à respecter :

- La charte construite par ton groupe,
- Les règles de vie et de sécurité suivantes :
 - Rester avec ton groupe et tes animateurs,
 - Aller à la toilette ou tout autre déplacement dans le bâtiment se fait par 2 participants après demandé l'autorisation à son animateur,
 - Rester dans les espaces du Tilt (intérieur et extérieur),
 - Ecouter les consignes de ton animateur,
 - Respecter le temps de parole de chacun,
 - Et puis et surtout ... s'amuser, rire, jouer, se reposer, se relaxer, passer un super moment.

17. Généralités

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales de stage ne peut affecter la validité ou l'applicabilité des autres clauses. En cas d'annulation ou d'inapplicabilité d'une clause des présentes conditions générales, les parties s'engagent à lui substituer de bonne foi une clause à la portée et aux effets similaires.

18. Compétence judiciaire – Droit applicable

Les présentes conditions générales de stage sont régies par le droit belge.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation des présentes conditions générales de stage est soumis à la compétence exclusive des juridictions de l'arrondissement judiciaire de Nivelles.